



Section sportive scolaire HANDBALL

Dossier de candidature
ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

À COMPLÉTER PAR LA FAMILLE

ENTRÉE en : ➤ 6^e ☐ ➤ 5^e ☐ ➤ 4^e ☐ ➤ 3^e ☐

Nom - Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Sexe : _____

● 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Nom - Prénom du représentant légal _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tél. domicile / professionnel : _____ / _____

Tél. portable : _____

SIGNATURES DES PARENTS / REPRÉSENTANT LÉGAUX :

DE L'ÉLÈVE :

● **3 - ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ ACTUELLEMENT**

Dénomination : _____
Adresse complète : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Classe suivie actuellement : _____

● **4 - SCOLARITÉ EN SECTION SPORTIVE**

Tous les élèves sont bilangues (anglais, allemand) à parité d'heures, dès leur rentrée au collège.

Le régime des études est identique à celui des autres élèves du collège.

L'élève participe aux cours d'EPS obligatoires (4h ou 3h selon le niveau de classe) et aux entraînements de la **section (2 x 2 heures par semaine)**, et du club.

Dès l'entrée dans cette section, l'élève s'engage à s'investir pleinement dans sa scolarité en signant la charte des sections sportives du collège Saint-Exupéry.

Pour des raisons d'emploi du temps, l'inscription en section sportive scolaire est exclusive de toute option facultative ou classe à profil particulier. De plus l'inscription engage l'élève sur toute sa scolarité au collège

Demi-pensionnaire ☐ Externe ☐

● **5 - CLUB SPORTIF**

NOM DU CLUB SPORTIF D'ADHÉSION : _____

NUMÉRO DE LICENCE : _____

NOMBRE D'ANNÉES DE PRATIQUE EN CLUB : _____

NOM DE L'ENTRAÎNEUR : _____ Téléphone : _____

NIVEAU DE PRATIQUE (cocher la case correspondante) :

Départemental ☐

Régional ☐

National ☐

Autre (préciser) ☐

PALMARÈS (préciser les meilleures performances) : _____

● **6 - ADMISSION**

● AVIS DE LA COMMISSION D'AFFECTATION : ADMIS ☐ REFUSÉ ☐

Si refus, motif de la décision _____

ANNEXE PÉDAGOGIQUE À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Appréciations du professeur des écoles ou du professeur principal

- TRAVAIL ET RÉSULTATS : _____

- ATTITUDE FACE AU TRAVAIL : _____

- APTITUDES DE L'ÉLÈVE À LA PRATIQUE DU SPORT « DE BON NIVEAU » :

- DISPOSITIONS À POURSUIVRE DES ÉTUDES SECONDAIRES TOUT EN PRATIQUANT UNE
ACTIVITÉ SPORTIVE « DE BON NIVEAU » : _____

- FACULTÉS D'ADAPTATION À LA VIE DE GROUPE : _____

Observations du directeur d'école ou du Principal

Date : _____

Signature :

LES OBJECTIFS DE LA SECTION

- Conjuguer la réussite scolaire et l'épanouissement personnel.
- Permettre à de jeunes sportifs de concilier des études et une pratique sportive intense
- Favoriser l'accès à des niveaux de compétition régionale, voire nationale.
- Favoriser l'élève à devenir jeune arbitre officiel
- Susciter des vocations ou des formations vers les milieux du sport, de l'animation, de la santé ou de l'entretien du corps

LE RECRUTEMENT

- La section est ouverte aux élèves garçon et filles des écoles Nordfeld et Sellier (selon la carte scolaire de la rentrée 2023) et au secteur élargi de l'école Drouot. **Les élèves hors secteur ne peuvent pas postuler.**
- Le recrutement se fait après l'analyse du dossier de candidature, des résultats scolaires et des tests sportifs.
- Les jeunes s'engagent à se licencier dans le club support de la section sportive.

INSTRUCTIONS

- ⇒ **1** Renseignez avec précision les deux premières pages (cadres 1 à 5) du dossier.
- ⇒ **2** Déposez le dossier ainsi complété dans l'établissement où est actuellement scolarisé votre enfant.
- ⇒ **3** L'établissement d'origine complètera la dernière page (annexe pédagogique) et retournera le dossier **avec les photocopies des bulletins des deux premiers trimestres ou du premier semestre de l'année en cours** au :

COLLÈGE SAINT-EXUPERY
11, rue du Languedoc
68090 MULHOUSE CEDEX
À l'attention de Mme la Principale

La date limite de réception des dossiers, **au collège**, est fixée au **vendredi 3 mai 2024**

- ⇒ **4** Le collège St-Exupéry informera les familles, ainsi que l'établissement d'origine, de la décision de la commission d'affectation.

Dates à retenir dès à présent

Vendredi 3 mai : retour des dossiers de candidatures au collège

Lundi 13 mai de 14h30 à 17h30 : Tests sportifs **au gymnase de la caserne Drouot, rue François Staedelin.**
Avec M. Baurý (coordonnateur de section Handball)

ATTENTION les candidats ne recevront pas de convocation aux tests sportifs

Les familles seront averties par courrier des résultats de la commission. L'affectation définitive au collège St Exupéry en section handball sera prononcée par la DSDEN en juin.